

FORMATION 7.3

Transitaires avec matières radioactives



Initiale : 4 Jours | Recyclage : 3 Jours

Descriptif Général

Personnel chargé de traiter des expéditions de marchandises dangereuses

Tâches

Personnel des transitaires participant au traitement des marchandises dangereuses (avec matières radioactives)

Métiers

Transitaires avec matières radioactives

Objectifs

- Connaissance de la réglementation IATA sur les marchandises dangereuses
- Identification des marchandises dangereuses
- Connaissance des étiquettes de danger et des étiquettes de manutention
- Connaissance des documents

Contenu de la formation

- Classification des marchandises dangereuses : critères déclassification, marchandises dangereuses interdites au transport aérien, marchandises dangereuses autorisées, classes et divisions de danger, groupes d'emballage, désignation exacte d'expédition, , approbations éventuelles.
- Expédition : emballages, limites de quantité, quantités limitées, quantités autorisées sur avion passager ou avion-cargo uniquement, divergences des Etats et des exploitants, expédition conformément aux dispositions de la réglementation, prescriptions d'emballage, instructions d'emballages, emballages à spécifications ONU, matériaux d'emballage spécifiques, apposition des étiquettes et marquages, utilisation de suremballages.
- Documentation : établissement de la déclaration d'expéditeur, lettre de transport aérien, documents d'approbation, dérogation, conservation des documents.
- Traitement des matières radioactives : détermination des radionucléides transportés, conditions de transport, emballages existants, limites d'activités pour les emballages de Type A, B ou C, application des divergences des Etats et des exploitants, établissement de la déclaration d'expéditeur.

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 07 87 11 47 69